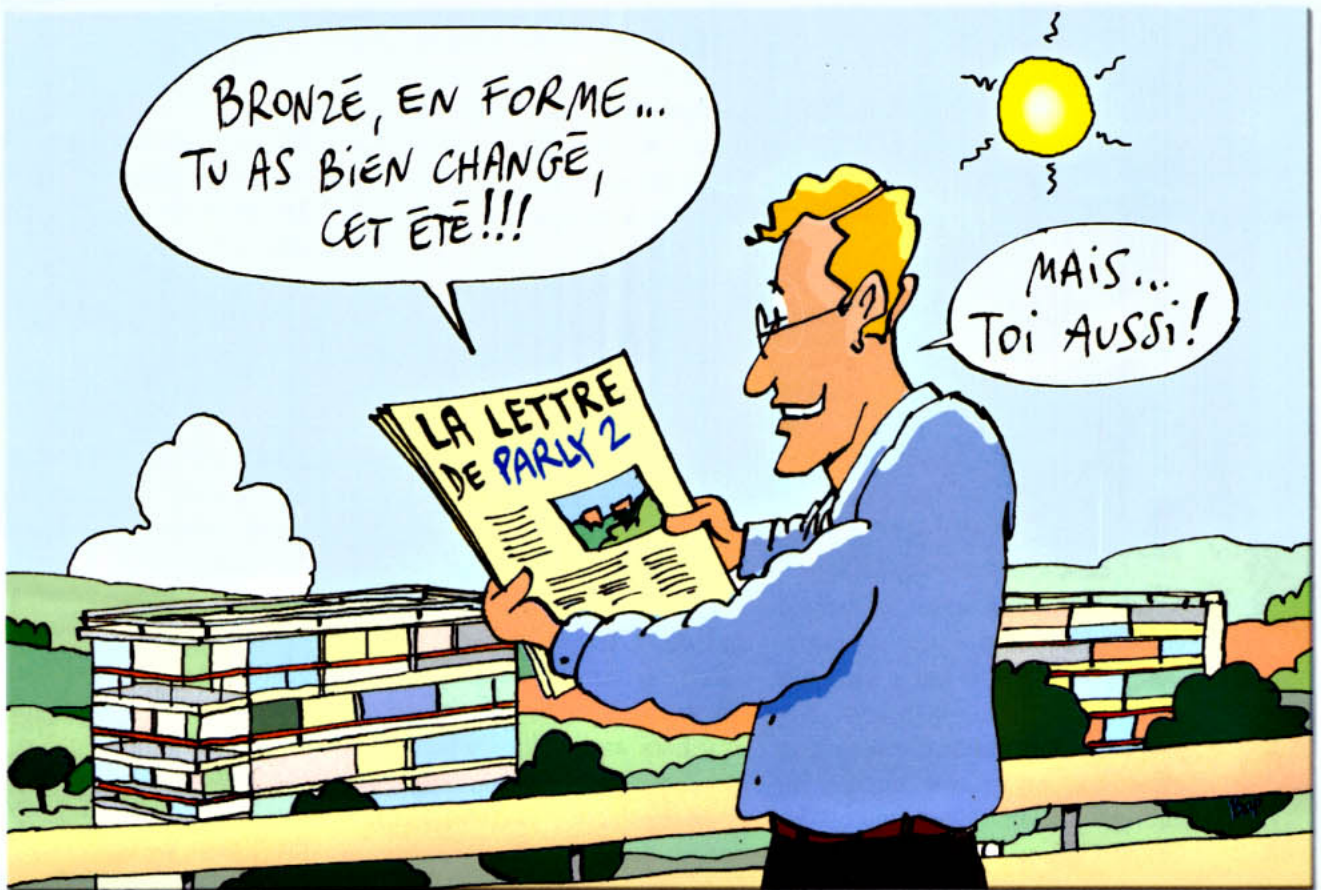


La Lettre de Parly 2

Bulletin d'information et de liaison des Copropriétaires et Résidents

Le bonheur d'être à l'Ouest...



Proximité...

"Trait d'union"... Certains "pionniers" de Parly 2 se souviennent peut-être du modeste mais précieux bulletin lancé dès l'origine de la copropriété par quelques passionnés de l'information et de la communication. Puis est née cette "Lettre", plus complète, plus séduisante, plus prestigieuse, dont vous tenez le numéro 50 entre les mains. Déjà... Que de temps passé en effet depuis le premier "Trait d'union" de janvier 1977 ! Avec les années, le jour-

nal n'a rien perdu de sa vocation première : assurer une information de bon aloi aux habitants de la plus grande copropriété d'Europe, bien sûr. Mais aussi, et surtout, constituer un lien entre ces quelques 17 000 résidents pour leur rendre plus plaisante encore la vie de tous les jours. Les têtes changent, mais l'esprit reste. Plus que jamais, les trop rares bénévoles qui assurent la pérennité de cette "Lettre de Parly 2" grâce à l'appui financier d'une poignée d'annonceurs sont animés par la volonté d'expliquer, de transmettre, de témoigner. Et ainsi de permettre à notre ensemble immobilier de franchir les années sans perdre de son attrait. Un regret peut-être... Celui de n'être pas vraiment parvenu à intéresser une majorité de Parlysiens à leur environnement immédiat. A l'heure où il est surtout question de proximité, il serait bien que cette nouvelle

"Lettre" revisitée et toilettée soit aussi un instrument d'échange entre résidents. Et qu'on y découvre ce qui se passe autour des squares. Aussi chacun d'entre-vous est-il invité à se muer en reporter pour alimenter une rubrique sur la vie parlysienne au quotidien. De façon à pouvoir tirer les leçons des événements locaux... Afin que notre communauté soit toujours plus vivante, plus attrayante. Et pour que ce journal de Parly 2 ne soit jamais une "Lettre" morte...

Jean-François PEUMERY



... Résidence Orangerie

Neuf immeubles, deux cent cinquante logements, notre résidence a été construite en 1968. Elle fait partie des plus anciennes de Parly 2. Les résidents qui sont arrivés à cette époque se rappellent les conditions de leur emménagement ; entre autres, les allées n'étaient pas terminées... Elle est, avec la résidence



Mme et M HERBEZ
nos Intendants

Varenne, un îlot dans le Parly 2 chesnaysien, située près du cimetière et de l'église Saint Germain dont les cloches rythment nos journées. Sur le mur d'enceinte du cimetière, on trouve encore un ancien panneau indiquant "Le Grand Chesnay" qui était le cœur de cet ancien village maraîcher. Elle partage la piscine avec la résidence Varenne et ses plus proches voisines rocquencourtoises, les résidences Gabriel et Passy.

Toute une équipe collabore étroitement pour assurer la gestion de notre patrimoine :

- ◆ Le Syndic représenté par le gérant
- ◆ Les Intendants qui travaillent en couple pour les deux résidences
- ◆ Le Conseil de Résidence composé de neuf membres élus représentant aujourd'hui seulement cinq immeubles ; ce qui est un peu regrettable. Les prochaines élections ont lieu en novembre, y aura-t-il de bonnes volontés soucieuses

du bien commun qui se manifesteront pour venir rejoindre notre équipe ?

Les différentes tâches se répartissent entre les commissions (espaces verts, travaux), un secrétariat et une présidente.

Le Conseil Syndical se réunit au Club Piscine au moins une fois par trimestre, et plus en cas de nécessité.

Gérer n'est pas un honneur, c'est un travail qui doit prendre en compte plusieurs impératifs : l'urgence, le bien-être, l'utilité, l'esthétique et l'intérêt général de manière à essayer de prendre les décisions en "bon père de famille". Chacun a intérêt à ce que le patrimoine acquis garde sa valeur. C'est pourquoi le Conseil s'attache à ce que les immeubles ne se dégradent pas et soient en harmonie avec la résidence voisine, Varenne. Les deux présidents travaillent d'ailleurs en collaboration étroite dans ce sens ; le nettoyage, le ravalement et le jardinage sont effectués par les mêmes entreprises sur les deux sites.

En six ans, nous avons engagé des chantiers importants tels que la réfection des canalisations d'eau potable effectuée en 1999, le ravalement des pignons en pierre et la mise aux normes techniques des ascenseurs qui seront achevés en 2004. L'aménagement intérieur des cabines d'ascenseurs avait été réalisé en 2001.

En 1999 l'ensemble des peupliers de l'avenue de Villars a été remplacé et le revêtement de la voie de circulation refait. Cette même



année, nous avons été confrontés aux conséquences de la tempête au cours de laquelle neuf arbres ont été abattus, deux cèdres endommagés, un réverbère cassé ainsi que quelques dégâts sur les toitures.

La quasi-totalité des immeubles a bénéficié d'un réaménagement des espaces verts, de leur entrée ou de la réfection du talus les jouxtant. Nous avons essayé d'apporter une

note personnelle à chacun.

Toutefois, nous ne restons pas indifférents à un problème important

qui est la sécurité.

La proposition de fermeture des box a été repoussée à plusieurs reprises. Le projet sera soumis, à nouveau, lors de l'assemblée générale de cette année. Il sera repris, en même temps que des projets divers concernant :

l'excès de vitesse et le stationnement anarchique sur l'avenue de Villars, le renforcement de la seconde porte d'accès de chaque immeuble avec une ouverture par badge, la sensibilisation des résidents concernant les installations électriques...

Mais il n'y a pas que des problèmes





et des choses sérieuses ! Dans les premiers jours de janvier nous nous réunissons avec la résidence

Varenne pour la traditionnelle

galette des rois. C'est un moment convivial où tous les résidents peuvent se retrouver ou faire connaissance.

Au mois de mai, le marché aux fleurs s'installe à la piscine. Certaines années, il a été enrichi d'une exposition de peintres amateurs de nos résidences réunis autour de Jacques THUILLIER, artiste bien connu au sein de nos deux communes.

Au cours de l'été 2002, des résidents d'Orangerie ont pris l'initiative avec les commissions espaces verts de deux résidences d'organiser un concours de jardinières et de jardins



privatifs qui a été sponsorisé par une entreprise de jardinage. La remise des lots s'est faite à la piscine autour du verre de l'amitié. Cette manifestation a déjà été relatée dans l'Événement du Chesnay et la Lettre de Parly 2. Qui voudra prendre le relais et renouveler cette démarche au printemps 2004 ?

Les intendants, le Syndic et le Conseil de Résidence ne peuvent pas réussir seuls : le bien-être de tous est l'affaire de chacun, chacun doit se sentir concerné et essayer de faire perdurer ses biens. Les espaces verts qui sont le privilège de nos résidences méritent d'être ménagés (c'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons pris la décision de ne plus laisser effectuer le ramassage des ordures ménagères à l'intérieur de la résidence mais sur l'avenue de Villars). L'esthétique n'est pas, non plus, simplement le problème de la copropriété ; les jardinières ne doivent pas demeurer des contenants de terre ou de mauvaises herbes ; lorsqu'elles sont fleuries, elles s'intègrent parfaitement dans le paysage et elles rendent nos façades plus riannes. Le chemin est encore long pour parvenir à la perfection mais tous ensemble, nous pouvons contribuer à améliorer encore notre cadre de vie et à rendre notre résidence "sûre", "pimpante" et "attractive".

Marie-Paule LECLUSE



A Paris...

Dans les jardins des Tuileries, vers la place de la Concorde, le pavillon de l'Orangerie est construit en 1853.

Devenu musée, des peintures sont exposées depuis l'impressionnisme jusqu'aux années 1930.

On y trouve des œuvres de Cézanne, Renoir, Picasso, le douanier Rousseau ainsi que la série des "nymphéas" de Claude Monet.

Culinelle

Créateurs de cuisines
signées Marie-Armelle & Pierre Reux

4, rue de Versailles
78150 Le Chesnay



16 cuisines exposées

Cuisine PARLY 2, type 2

01 39 55 22 41

... Les Bons Plans et les Autres...

A- Des économies tout en augmentant le confort :

Le gâchis : pour prendre l'ascenseur au rez-de-jardin on appuie sur le bouton de la minuterie électrique pour que le 4^{ème} étage soit éclairé quand l'ascenseur arrive, la minuterie illumine inutilement tous les étages pendant 2 minutes 30 secondes.

Pour que seuls les étages intéressés soient allumés, il suffit d'installer des détecteurs de présence et d'individualiser l'éclairage des différents étages. Un étage allumé s'éteint 20 secondes après la fin de détection de présence.

La dépense est remboursée en deux ans grâce aux gains de consommation électrique et... c'est bien commode lorsqu'on a les bras chargés de paquets. De plus, il paraît que ça dissuaderait les rôdeurs !

B- Modifier ou non l'éclairage des allées piétonnes :

Les réverbères des allées piétonnes étaient équipés de lampes à incandescence (nos bonnes vieilles lampes) qui consomment beaucoup d'électricité (150 W), éclairent peu et doivent être remplacées souvent (leur durée de vie est courte : 1000 heures). Aussi dans beaucoup de résidences, elles ont été remplacées par des lampes à basse consommation dites fluocompactes ; elles consomment peu d'électricité (25W), durent longtemps mais éclairent plutôt moins !!

Aussi des résidences ont mis en place de nouvelles lampes à vapeur de mercure. Ces lampes nécessitent



une petite modification des réverbères, elles durent très longtemps, elles consomment presque autant d'électricité que les lampes d'origine (90 W) mais elles éclairent beaucoup, trop parfois ! En effet, quand un réverbère est proche d'un immeuble et que les chambres ne sont pas équipées de volets, il fait clair comme en plein jour (j'exagère à peine) et il faut obscurcir la "vitre" du réverbère dirigé vers l'immeuble ...quel dilemme !

Que faut-il faire ?

Dépenser davantage d'électricité pour voir bien (trop) clair ou attendre que la puissance des lampes fluocompactes disponibles sur le marché augmente lentement ? Depuis peu on trouve des lampes de 27W ? C'est une question de sensibilité de chaque résidence.

Roland MARCILLE

La Canicule

Après un été pourri l'année dernière où le froid et la pluie ont trop souvent sévi, c'est la sécheresse et une longue période de canicule que nous avons subies en cet été 2003.

S'il y avait des aspects positifs à avoir une eau froide atteignant 24°C au moment où nous ne disposions plus d'eau chaude sanitaire, ce qui a facilité les douches " froides ", les résidents marquaient une fatigue générale en raison des nuits où la température de nos pièces oscillait entre 35° et 40°C suivant l'exposition de nos appartements.

Les résidents ne sont les seuls à avoir souffert. Les plantations et les arbres n'ont pas été épargnés d'autant plus que nos jardiniers n'étaient pas très nombreux en ce mois d'août pour arroser .

Aussi nous observons des spectacles inhabituels tels que d'énormes tas de feuilles séchées sous certains arbres dès le début d'août, image qui nous est plus familière début octobre.

Souhaitons que les arbres et les plantes qui ont souffert retrouvent force et vigueur l'année prochaine.

Michel TEXIER

"Parly Flor" Interview de Jacques CAULIER par Michel PRADAUD

"Monsieur CAULIER, tous les Parlysiens ont dû fréquenter Parly Flor, une boutique incontournable.

Comment avez-vous bâti cette success story ?"

"En 1968, je dirigeais une boutique spécialisée dans le commerce de la dentelle. Mais mon épouse rêvait de fleurs... Parly 2 surgissait des marais et nous avons tout de suite aimé cette campagne citadine. Il a suffi d'apprendre que pour s'installer au Centre Commercial il fallait acheter un appartement, pour que l'aventure commence. Avec recul, je regrette beaucoup de ne pas en avoir acheté plusieurs.

A l'origine, associé avec le patron des Tulipes de France, j'ai repris cette affaire avec mon épouse et nous nous y sommes consacrés en exclusivité.

En 1969, le Centre Commercial fut inauguré par Jean-Louis SOLAL. J'ai eu le plaisir d'embrasser Miss France...

Dès le début, Parly Flor a voulu imposer un style classique qui perdure encore. Tournés vers une clientèle exigeante, nous offrons des prestations haut de gamme. Il n'est pas dans nos intentions de nous orienter vers le libre-service."

"Comment tient-on un tel magasin ?"

"Rapidement, le développement de nos activités a exigé du personnel qualifié. C'est pourquoi notre fils nous a rejoint dès 1970. Formé chez BAUMANN le célèbre fleuriste du Boulevard Montparnasse, Pascal CAULIER contribue à la bonne marche de l'affaire qui aujourd'hui encore est exclusivement familiale et demeure une des rares affaires indépendantes du Centre Commercial. C'est également un symbole de Parly 2, un repère et même un point de rendez-vous."

"Mis à part Miss France et Jean-Louis SOLAL, quelle autre personnalité vous a marqué ?"

"J'en ai rencontré plusieurs mais je ne résiste pas à vous narrer l'anecdote suivante : j'ai formé pendant plus de deux ans comme apprenti Michel BON, ancien Président de France Télécom. Les fleurs seraient-elles le meilleur outil de communication ?"

"A côté de Parly Flor, quels sont vos centres d'intérêt ?"

"Copropriétaire à Parly 2, j'ai assuré la présidence du



conseil de la résidence Varenne dont je suis aujourd'hui le délégué du Conseil Principal. Pendant plus de vingt ans, j'ai assuré la présidence du Club Ars ainsi que celle du Lions Club."

"En somme vous êtes un humaniste ?"

"Oui, on peut le dire, j'assume du reste encore la présidence des relations internationales du Lions Club d'Ile de France."

"Quid de l'avenir de Parly Flor ?"

"Il est assuré et ne se renie pas dans sa formule de plus en plus exigeante face à la concurrence. Parly Flor est dans le top 10 sur 5 000 Interflora en France."

"Et le Centre Commercial ?"

"Il doit naturellement évoluer en terme de fluidité, d'aspect et il doit conserver une dimension humaine ; c'est le Parly 2 que j'aime ! C'est pourquoi je participe activement à la Commission de réflexion concernant sa restructuration."

"Quel chemin parcouru depuis !"

"Si c'était à refaire, naturellement je recommencerais. Mes parents qui étaient marchands de couleurs rue Lecourbe doivent avoir le sourire."



La signature de la propreté



□ Propreté des copropriétés - Bureaux - Magasins...

□ Désinfection - Désinsectisation - Dératisation

[agrément 3D n°IF00363]

Tél. : 01 41 38 32 20

Fax : 01 47 72 24 63

www.hygiene-proprete.com

29, rue Victor HUGO - 92800 PUTEAUX



QUALIPROPRE
2001-N°0022
Nettoyage Classique



QUALIBAT
HYGIENE
DES RESEAUX
AEREAUXQUES SAS1

...Quand le client était roi

Comme un conte de fées, ce billet d'humeur n'a, bien entendu, pas le moindre rapport avec des événements passés, présents ou futurs de notre environnement strictement parlysiens. C'est peut-être une évidence. Mieux vaut sans doute qu'elle soit énoncée d'emblée.

Il était une fois où, dans les boutiques, le client était roi. Sûrs de la qualité de leur accueil, certains commerçants affichaient d'ailleurs l'adage sans vergogne comme certains banquiers avouaient sans complexe que notre argent les intéressait.

Ce temps est si loin qu'on se surprend à le conjuguer à l'imparfait. Trop souvent de nos jours, la corvée des emplettes tient du parcours du combattant. Pas de stock en réserves, des délais excluant tout coup de foudre, des visages fermés bien avant la devanture...

C'est qu'il ne fait pas toujours bon de déranger telle employée de grand magasin occupée à narrer à sa collègue ébahie le passionnant feuilleton de son dernier week-end chez les beaux-parents. Ou la varicelle du petit dernier. Quand ce n'est pas sa vision de la télé...

Pas à Parly 2 bien sûr, mais ailleurs, le chaland qui s'égaré dans les allées de tel grand magasin à l'enseigne pourtant prestigieuse échappe rarement à la règle du "C'est pourquoi ?" ou du "Vous cherchez quelque chose ?" sur un ton qui n'incite pas

vraiment au dialogue.

Comme si le commerce n'était pas essentiellement fondé sur l'échange. Comme si l'acheteur n'avait pas vocation à acheter. Comme si le visiteur – ou l'intrus – prenait un malin plaisir à déranger ou à importuner à tout prix un vendeur n'ayant pas pour mission de vendre.

Disons-le tout net ! Il faut parfois au "client" une dose exceptionnelle de patience, d'abnégation ou d'envie pour résister aux assauts d'une caissière peu encline à encaisser. Et pour ne pas tourner les talons en laissant tout là, sans réaliser l'achat convoité.

Pas à Parly 2 bien sûr, mais ailleurs, certains monuments de ce que l'on appelle la grande distribution cultivent à cet égard une étonnante force de dissuasion, sinon un sidérant talent de répulsion. Au point de regretter ce printemps du commerce où le client était roi...

Jean-François PEUMERY



Nouveau bureau à Parly.com 2003

L'Assemblée Générale de Parly.Com s'est tenue le 24 mai 2003 dans ses locaux au Conseil Syndical Principal de Parly 2.

Une trentaine de résidences était représentée ainsi que le Centre Commercial de Parly 2.

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Sur proposition de Michel PRADAUD la présidence a été confiée à Jean-François PEUMERY.

Le nouveau Bureau est constitué ainsi :

Président : Jean-François PEUMERY

Vice Président Délégué : Michel PRADAUD

Secrétaire Général : Anne COQUIER

Trésorier : Huguette VADIER

Chargé de Mission Internet : Louis SAUVEE

L'Assemblée Générale du 5 juin...

L'assemblée générale du Syndicat principal des copropriétaires du Chesnay Trianon s'est tenue le 5 juin dernier au palais des congrès de Versailles avec un taux de participation de 49,64%, encore inférieur à l'année précédente. C'est décevant !

Il s'agit pourtant de la vie de la copropriété, c'est le moment où par son vote chacun peut exprimer ses choix. Les quatre résolutions présentées ont été adoptées :

- *Approbation des comptes de l'exercice 2002*
- *Quitus au Syndic pour sa gestion*
- *Modification du poste chauffage du budget prévisionnel de l'exercice 2003.* Cette demande de modification d'un budget voté l'année précédente est inhabituelle et nécessite quelques explications. Compte-tenu des impératifs administratifs peu courants le budget 2003 soumis au vote en juin 2002 a été préparé en février 2002, soit avec près d'un an d'avance ! En tenant compte des variations du climat et du prix du gaz industriel, cela n'est pas facile ! La neige du mois de janvier et l'augmentation importante du prix du gaz industriel également en janvier ont conduit le Syndic à proposer d'adopter cette résolution, dictée par la prudence.

Aujourd'hui, en ce début du mois de septembre, après concertation avec la commission chauffage, le prix du gaz ayant enfin baissé, il a été décidé de ne pas utiliser la possibilité de maintenir votre appel de charges pour le quatrième trimestre 2003 à son montant initialement prévu, en espérant que le froid ne se manifesterait pas trop tôt !

- *Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2004.* Ce budget tient compte dans le poste "Administration" d'une provision prévue pour les frais de modificatif du règlement de copropriété – de quoi s'agit-il ?

La loi "Solidarité et Renouveau Urbain" du 13 décembre 2000, dans sa nouvelle rédaction de l'article 49 de la loi du 10 juillet 1965 rend obligatoire dans les cinq ans de sa promulgation à procéder aux "adaptations du règlement de copropriété rendues nécessaires par les modifications législatives depuis son établissement".

Après discussion avec le Conseil Syndical Principal, il a

été décidé de saisir cette opportunité pour "rajeunir" le règlement de copropriété de Parly 2. Il s'agit d'un projet ambitieux !

Dans cet esprit, une commission a été créée à laquelle participent : Paul BOULENGER Président de la SAIC - Jean-François PEUMERY Vice-Président au Conseil Syndical Principal - Monique TARDY Chargée des Affaires Juridiques au Conseil Syndical Principal - Catherine RICH Directrice SCC - Christiane MESSAGEAOT Juriste SCC - Christine DANA Responsable des Gérants - Manuel DE MOURA Gérant - Jackie HERICHER Gérant - Christian THORINY Gérant, cette commission travaille activement avec l'aide d'un notaire, afin de présenter un projet conforme à la loi et à l'esprit de Parly 2.

Un grand changement en 2004, l'Assemblée Générale n'aura pas lieu au Palais des Congrès de Versailles mais dans des salles louées à la municipalité du Chesnay :

Depuis quelques années, constatant le faible nombre des présents, il avait été demandé d'envisager un changement de lieu pour la tenue de l'assemblée générale. Cela n'était pas si simple ; il ne suffit pas simplement d'une salle pour se réunir, mais aussi d'une salle pour l'équipement et pour le matériel informatique. Enfin, c'est chose faite. Nous avons réservé pour juin 2004 des salles appartenant à la municipalité du Chesnay.

L'année prochaine, si vous ne pouvez participer, pensez à transmettre votre pouvoir à temps au mandataire de votre résidence; votre présence ou votre pouvoir sont importants.

Catherine RICH



CGPG

SA au capital de 504 000 Euros

11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél. 01 45 21 67 67 - Fax. 01 45 21 67 68

e-mail cgpg@cgpg.fr



PEINTURE INTERIEURE - TRAITEMENT DE FACADES
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR

Le Syndic, agent de communication

Que fait le Syndic quand il veut informer les Parlysiens d'événements susceptibles de les intéresser ?

A Parly 2, les possibilités sont multiples : le téléphone, les mails, l'affichage dans les halls, le rapport joint à la convocation de l'assemblée générale, les assemblées générales et procès verbaux, courriers, notes jointes aux appels de charges, la participation au Conseil Principal, à certains conseils secondaires, à certaines commissions, (charges, chauffage, copropriété), les rendez-vous, les séminaires, la Lettre de Parly 2, les instructions données aux intendants, et bientôt la participation au nouveau site internet.

Est-ce suffisant ? Cette liste donne l'impression que l'information est pléthorique. Pourtant il n'est pas rare d'entendre dire "je n'étais pas au courant" Il faut bien sûr distinguer deux niveaux dans l'information, celle que nous donnons dans les conseils et commissions pour être ensuite rapportée par les conseils de résidences et l'information générale, par le biais des affichages par exemple.

Aujourd'hui quand les boîtes aux lettres sont surchargées de publicités et que les sondages téléphoniques se multiplient, a-t-on toujours envie de recevoir les informations ? Les affichages, bien que souvent de couleur vive pour attirer le regard, ne sont pas toujours lus, la participation aux assemblées est quelquefois bien faible dans certaines résidences, et, avez-vous remarqué le nouveau look de la Lettre de Parly 2 ?

Nous avons besoin de vous pour améliorer la communication et vos suggestions seront les bienvenues. Déjà, nous vous attendons nombreux à vos assemblées secondaires qui démarrent début octobre, c'est vous qui faites vivre vos résidences par votre participation.

Catherine RICH

Planning des Assemblées Spéciales

Octobre

Jeudi 2	DAUPHINE	CSP
Mardi 7	IENA VARENNE RANELAGH	CSP Piscine M3 CPH
Jeudi 9	BRETEUIL	Club Ars
Mardi 14	BAGATELLE ETOILE	CPH CSP
Jeudi 16	Garage G1 MONCEAU SOLFERINO	CPH CSP Club Ars
Mardi 21	CONCORDE AUTEUIL ST HONORE	CPH Club Ars CSP

Décembre

Mardi 2	ST AUGUSTIN NEUILLY	CSP Piscine L5
Mercredi 3	LONGCHAMP	CSP
Jeudi 4	ODEON LA MUETTE ST CLOUD	CSP Malraux Piscine L3

Novembre

Mardi 4	GABRIEL GEORGE V ST GERMAIN	Malraux CSP Piscine L5
Jeudi 6	MAILLOT RIVOLI	CPH CSP
Jeudi 13	PASSY ST MICHEL OPERA	Malraux Club Ars CPH
Mardi 18	PRE CATELAN LOUVRE ORSAY	CSP CPH Club Ars
Jeudi 20	ST JAMES CHAILLOT	CSP Club Ars
Mardi 25	PALAIS ROYAL TUILERIES TROCADERO	Piscine L3 CSP Club Ars
Jeudi 27	ORANGERIE FOCH	CSP Piscine L3

Nous proposons deux nouveaux cours : **Broderie** (réalisation de nappes, tableaux, vêtements, objets divers). **Bridge** pour les jeunes à partir de treize ans (en plus des cours pour adultes).

Bibliothèque pour tous les âges - Anglais enfants (maternelles, CE1-CE2, CM1-CM2, soutien scolaire pour les 6ème et 5ème) et adultes six niveaux - Espagnol quatre niveaux - Français pour étrangers trois niveaux - Informatique sur PC 4 niveaux, Word, Excel, Internet, Access -

cours et dîners, dégustation de vins - Conférences sur l'Art et l'Histoire - Cours d'histoire de l'Art - Visites de musées ou d'expositions temporaires - Dîners-conférences sur les grands musées du monde - Scrabble - Sorties au Théâtre à Paris chaque mois - Expositions de peinture sur nos cimaises - Animations enfants de sept à onze ans pendant les vacances scolaires (sauf l'été).

Animations jeunes

Pendant les petites vacances scolaires Toussaint/Noël des ateliers d'arts manuels : Modelage - Peinture - Cartonnage... sont proposés aux enfants de sept à onze ans. Un ou plusieurs après-midi par semaine de 14h à 17h.

(8 € goûter compris).
Inscription au plus tard quinze jours avant les vacances.

Dîner d'œnologie

Jeudi 6 novembre à 20h30 : Bourgogne blanc.
Jeudi 11 décembre à 20h30 : le Champagne.
31 € par dîner.

Inscription dans la mesure des places disponibles.

Récital de piano

Dimanche 23 novembre à 17h Nicolas CELORO au Club Ars. 9 € / 5 € jeunes.

Conférences au Club Ars

Par Florence VAN HAECKE avec diapositives sans inscription préalable. 8 €.

Mardi 14 octobre à 14h : Périple sur la côte est de l'Amérique de New York à Québec.

Mardi 25 novembre à 14h : Périple sur la côte Est de l'Amérique de Québec à Washington - Mardi 9 décembre à 14h : Le verre.

Dîners-conférences sur un grand musée du monde.

Au Club Ars à 20h. Animé par Laurence CHANCHORLE avec des diapositives.

22 € par soirée. *Réservation au plus tard dix jours à l'avance.*

Mercredi 26 ou jeudi 27 novembre : Musée National de Prague.

Mercredi 7 ou jeudi 8 janvier : Pinacothèque de Munich.

Visites-conférences

Jeudi 16 octobre à 14h : Visite de l'exposition VUILLARD au Grand Palais, conférence par Laurence CHANCHORLE au Club Ars à 11h45. 17 €.

Expositions de peinture

30 septembre au 10 octobre : Aquarelles.

10 au 26 octobre : Huiles et Aquarelles, Bruno ATAMIAN et Y. BRESSAND

4 au 16 novembre : Pastels et huile, Béatrice FONTAINE et Isabelle DEMONT.

18 au 30 novembre : Photos, Madeleine VALLA.

2 au 19 décembre : Aquarelle, Gaëlle BARAIS et Béatrice TRANCART.

Sorties Théâtre à Paris en soirée

Nous emmenons une fois par mois nos adhérents au théâtre en car à partir de l'Hôtel Mercure. *Nous consulter pour le programme.*

Françoise LERIDON

Accueil : Lundi au Vendredi de 9h à 12h & 14h à 18h. Résidence Auteuil-Trocadéro

Tél. 01 39 54 43 47 - Fax 01 39 54 08 87

www.clubars.com - email club.ars@wanadoo.fr



Piano jeunes et adultes - Initiation musicale pour les cinq/six ans - Atelier Mémoire - Aquarelle - Dessin et Peinture pour enfants et adultes - B.D. - Peinture sur bois - Restauration de Céramiques - Réfection de sièges - Art Floral - Bridge cours adultes, cours pour les jeunes à partir de treize ans, parties libres, tournois - Œnologie

Laurence CHANCHORLE Professeur d'Histoire de l'Art

"Qu'est-ce qui vous a amenée à être professeur d'histoire de l'art ?"

"Mon parcours a été très sinueux ! J'ai commencé une formation en histoire à la Sorbonne, en fait pour faire du journalisme et de la communication. Pour mon stage en entreprise, j'ai été prise au service de presse de Drouot. Voilà pourquoi les objets d'art sont devenus pour moi une vraie passion. Puis j'ai continué mes études en entrant à l'IESA (Institut Européen Supérieur des Arts) afin de devenir experte en mobilier et objet d'art. Parallèlement j'ai continué mes études au Louvre pour devenir assistante de galerie et j'y ai suivi la formation des conférencières indépendantes afin de faire les visites guidées des expositions aussi bien du Louvre, que du Grand

Palais, etc. J'ai également passé un Deug de droit pour pouvoir accéder au diplôme de commissaire priseur."

"Après avoir accumulé ces diplômes vers quelle branche vous êtes-vous tournée ?"

"Résumons : je suis partie vivre à l'étranger, j'ai deux enfants et ai acquis une expérience de galeriste et de guide. A notre retour en France, nous nous sommes installés à Parly 2 et j'ai proposé au Club Ars de donner des cours ou faire des visites d'expositions"

"Que pensez-vous de cette expérience que vous poursuivez depuis trois ans ?"

"C'est passionnant. Nous avons la chance ici d'avoir un public très varié et c'est pour moi une grande richesse de rencontrer des personnes de tous âges, tous milieux et très curieux d'apprendre. Par

exemple cette année j'ai donné un cours d'art contemporain : Body Art, Action Painting (Pollock), Art Minimal (Ryman, vous savez les tableaux où les artistes peignent du blanc sur blanc...). Et bien j'ai trouvé une grande ouverture d'esprit des élèves. Depuis quelques années on note une évolution nette du public qui est de plus en plus érudit et qui fréquente beaucoup les musées. D'ailleurs les grandes expositions sont maintenant organisées par plusieurs conservateurs de trois ou quatre pays ce qui donne une garantie de qualité et d'ouverture. En conclusion, ce métier est passionnant, il nous oblige à nous tenir au courant en permanence, à faire des présentations vivantes et très documentées de tout ce qui touche à l'art".

Les Prochains rendez-vous...

Ouvertures exceptionnelles 2003 à venir

Samedi 1er novembre

Mardi 11 novembre

Dimanche 7 décembre

Dimanche 14 décembre

Dimanche 21 décembre

Les horaires pour ces jours sont : 10 h – 20 h
(9 h pour les magasins alimentaires)

Sous réserve de modifications et des autorisations.

En cas de doute, contactez le service clientèle au :

01 39 54 30 45.



Découvrez toujours et encore ce qu'est LE BONHEUR D'ETRE A L'OUEST... à PARLY 2, et laissez vous guider dans le programme d'animations de votre Centre Commercial :

2 au 4 octobre : trois jours de **DEFILES** très **TENDANCE**, très **MODE**... réalisés à différents endroits dans le centre, et sous une nouvelle forme.

6 au 18 octobre : **SALON DE L'AUTO**

27 octobre au 8 novembre : tendances **GOURMANDISES** avec un salon dédié aux plaisirs de la bouche...

A partir du 17 novembre : en route vers un **NOEL** tendance **CREATEUR**...

En effet, outre les traditionnels automates tant attendus qui raviront une fois de plus petits et grands, l'Association des Commerçants de Parly 2 proposera à ses clients, à partir du 17 novembre, une série limitée de ravissantes boules de Noël, imaginées par la créatrice de mode **STELLA CADENTE** et vendues au profit de "LA VOIX DE L'ENFANT", association dont le porte parole est **Carole BOUQUET**.
... Un geste pour aider cette Association à redonner le sourire à un enfant
... Un très bel objet, à garder... ou à offrir.

Quoi de neuf à Parly 2 ?

TOUT NOUVEAU... TOUT BEAU... :

WOMEN'S SECRET (niveau bas côté BHV) vous propose de la lingerie, des maillots de bain, accessoires...

Le **RESTAURANT VOY**, place du Marché, pour déguster des spécialités à base de fromages, le tout accompagné d'une excellente cave.

2 nouvelles boutiques ouvriront prochainement (**UN TOUR EN MER** et **COTE MAISON**) en lieu et place de l'ancienne entrée Marks & Spencer

3 magasins seront créés à côté de la Pizza del Arte.

RENOVATIONS...

Rodier, Galerie 78, Cyrillus, Alain Figaret, Beylérian, Promod, l'Occitane, Le Printemps (niveau 2), Optic 2000, Eram, Lacoste s'est agrandi pour vous proposer son nouveau concept.

Enfin, pour tout connaître sur le Centre Commercial de Parly 2 :

N'oubliez pas notre site internet : www.parly2.com

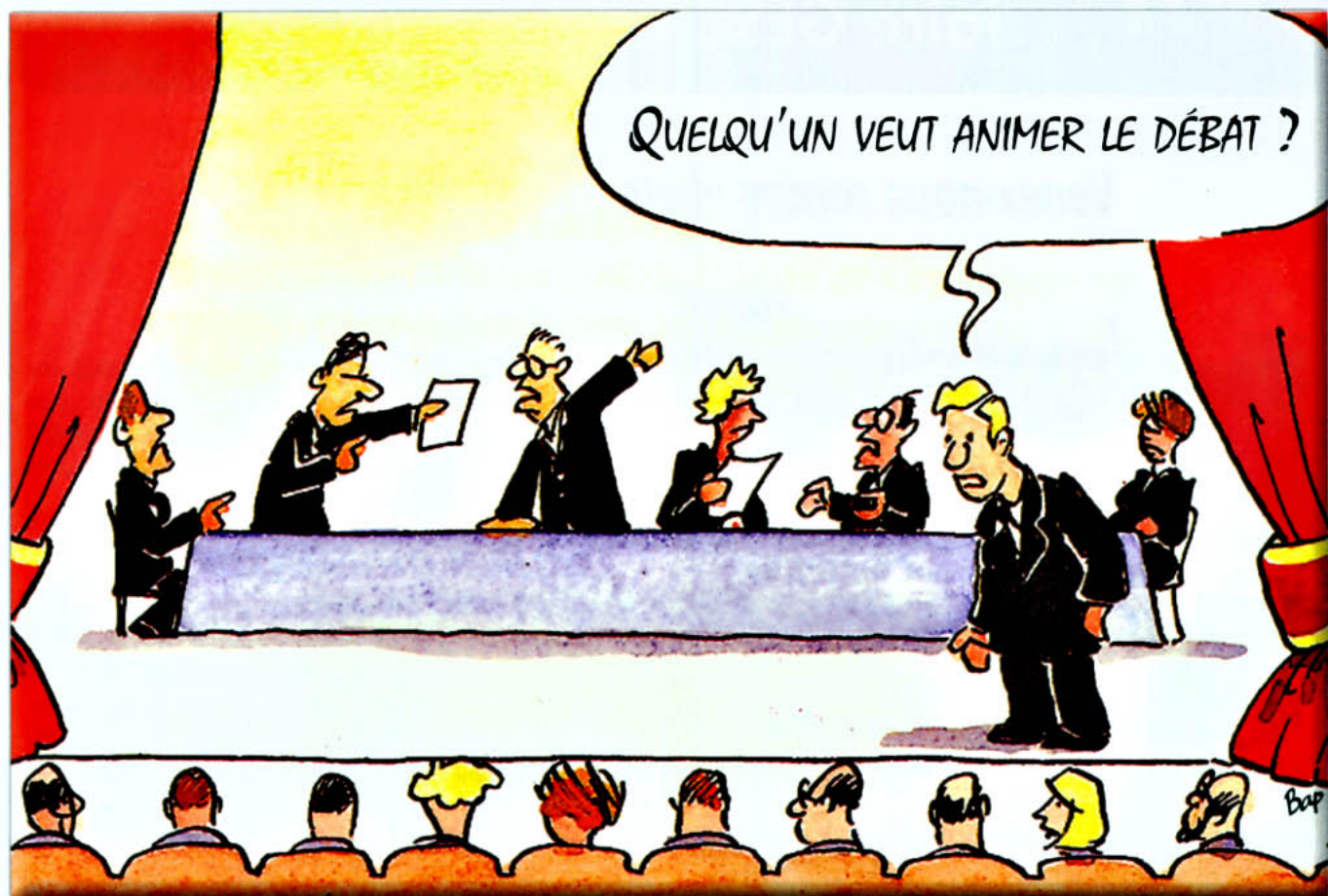
Et si vous désirez nous contacter : acparly@parly2.com

PROFESSEUR DE MATIÈRES PRÉFÉRÉES



parly2
le bonheur
d'être à l'ouest

COPROPRIETE



Dans la copro tu t'engageras...
A L'Assemblée tu participeras...
Sans te lasser tu voteras...
Toute anomalie tu signaleras...
Tes compétences tu prêteras...
Ton syndic tu ménageras...
Les commérages tu ignoreras...
De tout, ton intendant tu aviseras...
Et ton (ta) président(e) tu chériras.

Venez-nous rendre visite ou contactez-nous :



AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"

2, avenue Charles de GAULLE 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 54 43 46 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr



AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"

Centre Commercial Parly 2 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER a vu naître les résidences de Parly 2, les a vu grandir, et tout au long de leur histoire a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du "Siège", l'autre à l'agence du "Centre Commercial" de Parly 2.

Deux équipes de douze négociateurs à votre écoute, constamment informés des nouvelles lois et réglementations en vigueur, et toujours disponibles pour trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.

CPH IMMOBILIER c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un Service Gestion-Location et un Service Location tous deux performants et qui vous déchargent de tous soucis.

CPH IMMOBILIER est incontournable à Parly 2.

35 Agences et Services Location sur Paris et la Région Parisienne
NOTRE FORCE, NOTRE RESEAU

www.cph.fr

La Lettre de Parly 2

Éditée par l'Association **PARLY.COM** :

Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex
Tél. : 01 39 55 31 11 - Fax : 01 39 55 04 44
Email : parlycom@parly2.com - Site : www.parly2.com

Président : J.F. Peumery,
Directeur de la rédaction.

Vice-Président délégué : M. Pradaud,
Directeur de la publication.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
M.P. Lecluse, F. Leridon, J.F. Peumery, M. Pradaud,
D. Progetti, S. Nudreau, R. Marcille, C. Rich, M. Texier.

Photos : N. Broquin, Club Ars, M.P. Lecluse, Taxi Jaune.

Dessin humoristique : D. Lizard.

Publicités : CGPG, CPH IMMOBILIER, CULINELLE,
SURNETT.

GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95 : Création, maquette,
réalisation, impression, mise sous film de La Lettre.

U.S.G.C.

**PARLY 2, MEMBRE DE L'UNION SYNDICALE
DES GRANDES COPROPRIETES**